



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET  
Pôle de la communication  
interministérielle

Strasbourg, le 26 août 2015

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **DEMANDES DE NATURALISATION – ETRANGERS RESIDANT DANS LES ARRONDISSEMENTS DE HAGUENAU-WISSEMBOURG ET SELESTAT-ERSTEIN**

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015, les sous-préfectures de HAGUENAU-WISSEMBOURG ET SELESTAT-ERSTEIN ne traiteront plus les nouvelles demandes relatives à l'acquisition de la nationalité française.

Les étrangers résidant dans ces arrondissements sont invités, à partir de cette date, à faire parvenir leur dossier, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : Préfecture du Bas-Rhin, bureau des naturalisations, 5 place de la République 67073 STRASBOURG cedex.

Toutes les informations concernant la procédure de naturalisation sont consultables sur le site internet des services de l'État dans le Bas-Rhin à l'adresse :

<http://www.bas-rhin.gouv.fr/Demarches-administratives/Nationalite>